



LA PRESIDENTE

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU BUREAU EXECUTIF

Date : 10 Juin 2025

Lieu : CCM-Côte d'Ivoire

Heure de début : 10 heures 15 min

Heure de fin : 13 heures 05 min

OBJET : Réunion Ordinaire du BE

Compte rendu de la réunion du Bureau Exécutif

Présents	Copie pour information
<ul style="list-style-type: none">- Dr ADJAFI Danielle- Dr. BOGUIFO Charles- Dr. SORO Gorgoh- Dr. OUATTARA Sanga M.- Mme YAPI Dorothée- Mme Pulchérie MLAN	<ul style="list-style-type: none">▪ Membres du Bureau Exécutif▪ Équipe Pays Fonds Mondial▪ Membres du CCM Côte d'Ivoire
Absente	
<ul style="list-style-type: none">- Dr KAMARA Laurence Mam Assétou- M. GUEHI Filbert	

ORDRE DU JOUR

Le mardi 10 juin 2025, s'est tenue la réunion mensuelle du Bureau Exécutif sous la présidence de Dr. ADJAFI Danielle, présidente du CCM-Côte d'Ivoire.

A l'entame de la rencontre, elle a remercié tous les participants pour leur présence, conformément au plan de travail, chaque mois, les membres du Bureau Exécutif tiennent une réunion pour discuter des points nécessaires au bon fonctionnement de l'Instance de Coordination Nationale.

La réunion du mois de juin portait essentiellement sur :

- la proposition du MOU relatif à la collaboration de l'ACMC et du CCM-Côte d'Ivoire et
- Les préparatifs de la prochaine AGO du 24 juin 2025

L'ordre du jour proposé par le secrétaire permanent est le suivant :

Proposition d'ordre du jour

- 1- Validation du CR de la réunion du BE du 13 mai 2025
- 2- Présentation des Informations

3- Présentation du MOU

4- Préparatifs de la prochaine AG

- Validation du PV de l'AGE du 20 mai 25
- Informations
- Endossement MoU
- Point du processus de renouvellement
- Point Mission du FM
- Divers

5- Divers

Un amendement a été apporté à cet ordre du jour ; il s'agit de faire la présentation du MoU en dernière position après tous les autres points.

Cette proposition a été adopté à l'unanimité des membres présents.

1- Validation du CR du BE du 13 mai 2025

Le draft du CR proposé a été validé à l'unanimité des membres présents.

2- Présentation des informations

Le fichier des informations qui a été présenté couvre la période du 21 mai au 26 juin 2025. Il s'agit de :

- L'atelier de formation des points focaux organisé par les Nations Unies du 21 au 23 mai 2025 avec la participation de M. ADJE Morel, référent Ethique au CCM-Côte d'Ivoire.
- La visite de site du comité de suivi stratégique dans la région sanitaire du haut Sassandra, du 03 au 05 juin 2025, organisée par le Comité de Suivi Stratégique du CCM-Côte d'Ivoire, avec la participation de Dr. LAH, Chargé de Programme TB.
- La conférence téléphonique avec le Fonds mondial sur les ajustements des subventions GC7 qui a eu lieu le mardi 03 juin 2025 avec la participation de Dr. ADJAFI Danielle et de Dr. OUATTARA Sanga.
- L'atelier de révision du plan de suivi de la gestion de la performance de la chaîne d'approvisionnement qui s'est tenue du 08 au 14 juin 2025 à Yamoussoukro avec la participation de Dr. LAH
- La mission de l'équipe pays du Fonds mondial du 10 au 17 juin 2025 à Abidjan, pour le suivi des subventions et la clarification relatives aux mécanismes d'ajustements des subventions GC7
- La réunion de restitution de la mission de l'équipe pays du 17 juin 2025 avec la participation du CSS, des PR et des membres de l'AG.
- Le CDI Médical expo et forum qui aura lieu du 24 au 26 juin 2025 au parc des exposition

A la suite de ces informations, Mme la Présidente a souligné que le Directeur Exécutif du Fonds mondial a sollicité l'appui de SEM le président de la République de Côte d'Ivoire pour qu'il désigne une personne outillée au niveau de la présidence de la République de Côte d'Ivoire qui sera le point focal pour tous les sujets concernant le Fonds mondial. Ainsi, Dr. ADJAFI Danielle a partagé avec les autres membres, la nouvelle de sa nomination à ce poste.

A titre de rappel, au cours de la 7^{ème} reconstitution, la Côte d'Ivoire avait été identifiée pour faire la mobilisation auprès de ses pairs. Ce même exercice devra être effectué pour la 8^{ème} reconstitution.

Dans le cadre de la préparation de la 8^{ème} reconstitution des fonds du Fonds mondial, il a été demandé à SEM le président de la République de Côte d'Ivoire, en sa qualité de champion de la mobilisation d'apporter un appui par son leadership auprès des pays qu'il voudra bien contacter pour leur contribution à la prochaine reconstitution. Ainsi, des courriers ont été transmis au Canada, à l'Allemagne, aux Emirats Arabes Unis, à l'Union Européenne etc...
Aussi, a-t-elle informé que SEM le Président de la république de Côte d'Ivoire participera à l'Assemblée des Nations Unies à New York au cours du mois de novembre ou septembre 2025.

3- Préparatifs de l'AGO du 24 Juin 2025

L'ordre du jour de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire, prévue pour se tenir le 24 juin prochain a été présenté par le Secrétaire Permanent.

Proposition de l'ordre du jour de l'AGO

1. Validation du PV de l'AGE du 20 mai 25
2. Informations
3. Endossement MOU
4. Point du processus de renouvellement
5. Point Mission du FM
6. Divers

Cette proposition de l'ordre du jour a été approuvée par les membres du Bureau.
Les différents points à l'ordre du jour ont été passés en revu :

1- Validation du PV de l'AGE

Lorsque l'invitation sera transmise, la proposition du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 20 mai sera attachée pour observation et input.

2- Informations

Le fichier des informations qui a été passé en revue au cours de la présente réunion sera mis à jour avec l'intégration des nouvelles activités et partagé pendant l'AG du 24 juin.

3- Endossement MoU

Après l'intégration des observations du Bureau Exécutif à la proposition du Mémorandum of Understanding ou mémorandum d'entente, le représentant du ACMC le soumettra à l'avis de l'Assemblée Générale

4- Point du processus de renouvellement

Le secrétaire permanent a passé en revu le chronogramme du processus de renouvellement. Ainsi, toutes les tâches concernant la transmission des courriers d'information au secteur privé et à la société civile ont été exécutées. Les prochaines étapes consisteront à l'organisation des réunions d'informations avec les deux secteurs suscités.

Il s'agira de partager avec les membres de l'AG, la mise en œuvre du chronogramme des activités relatives au processus de renouvellement.

5- Point de la mission du Fonds mondial

Le résumé de la séance de débriefing de la mission du Fonds mondial qui se fera le mardi 17 juin 2025 sera présenté aux membres de l'AG. Les dernières informations relatives au processus de réajustement des subventions seront également partagées.

4- Présentation du MoU

La présentation du MoU (Memorandum of Understanding) sur le protocole d'accord entre le CCM-CI et l'ACMC pour la mobilisation de ressources additionnels, a été faite par Monsieur Mike COFFE, Directeur Général de l'ACMC.

Les différentes dispositions dudit protocole ont été lu et expliquées pour une compréhension commune.

Les points clés qui ont fait l'objet de modifications sont les suivants :

- Sur le volet financier trouver la liste des différentes contributions, les conditions de transferts des fonds au CCM-CI, le modèle de reporting attendu
- Sur le volet juridique, le Label AFNOR expert dans l'élaboration de charte RSE a été engagé par l'ACMC, pour pouvoir rendre le fond attractif vis-à-vis des investisseurs internationaux dans le respect des normes RSE.
- La stratégie d'investissement : sur la base des normes RSE, transmettre les informations au CCM-CI afin qu'il puisse désigner les bénéficiaires qui remplissent les conditions d'investissements RSE.

Parallèlement aux explications sur le projet de protocole d'accord, un passage en revue du chronogramme pour la structuration Fonds RSE a été également fait. Dans cette partie, la question des frais de gestion (charges de fonctionnement) dans la mise en œuvre de l'accord entre le CCM-CI et l'ACMC a été abordé. Au regard de la pertinence de cette préoccupation, Monsieur COFFI a rassuré l'assistance sur le fait que ce point fera partie des débats lors de l'élaboration du modèle de financement.

Les prochaines étapes ont été passées en revue avant de mettre un terme à la présentation de M. COFFI.

Le Bureau Exécutif a demandé au représentant de ACMC de bien vouloir prendre en compte les différentes propositions pour la prochaine présentation à l'AG du 24 juin 2024.

Divers

Aucun point de divers n'a été enregistré.

Sur ce, Mme la Présidente a remercié tous les membres présents et mis un terme à la réunion du BE du 10 juin 2025.

Rédigé le : 12 Juin 2025

par Pulchérie MLAN

Pour le Bureau Exécutif

Validé le : 09 Septembre 2025

Dr. ADJAFI Danielle

Signature : 



Point des recommandations issues de la réunion du BE du 10 juin 2025

N°	RECOMMANDATIONS	DELAIS	RESPONSABLE	STATUT
1	Imprimer le CR de la réunion du mois mai, le faire signer et le partager par toutes voies de communication		Secrétariat Permanent	
2	Mettre à jour le fichier des informations pour la prochaine AG du 24 juin 2025		Secrétariat Permanent	
3	Intégrer les observations du BE au document du MoU pour la prochaine AG du CCM-Côte d'Ivoire		M. COFFI ACMC	
4	Faire le résumé de la séance de debriefing pour la prochaine AGO du 24 juin 2025		Secrétariat Permanent	